



Chémini (24)

וְלִזְקֵנֵי יִשְׂרָאֵל (ט, א)

Et les anciens d'Israël. (Chémini 9,1)

Rabbi Akiva a enseigné: « Israël est comparé à un oiseau. De même que celui-ci ne peut voler sans ses ailes, de même Israël ne peut rien accomplir sans ses anciens ». (Vayikra Rabba 11,8) **Le Rav 'Haïm Shmoulevitz** note que cette similitude établie spécifiquement pour Israël montre que, par leur nature même, les nations diffèrent profondément de notre peuple. De même que les animaux non volatiles sont à même d'accomplir dûment leurs missions sans ailes, et que celles-ci leur seraient totalement inutiles, de même les nations du monde peuvent-elles remplir leurs rôles sans « anciens ».

Mais Israël, quant à lui, est comparé à un « oiseau » : s'il perd ses ailes, il est privé d'un élément vital et se retrouve dans un état plus grave que les autres animaux, car il ne peut même plus marcher. Telle est la nature profonde de notre peuple : Nous détacher de nos « anciens » nous fait perdre notre principe vital et nous rend incapables d'agir, d'œuvrer.

Talelei Orot Rav Rubin Zatsal

וְאֵת הַחֲזִיר טָמֵא הוּא לָכֶם (א, ט)

Et le porc ... il impur pour vous (Chémini 11,7)

Rav Papa a enseigné : « **Nul animal n'est plus pauvre que le chien, et nul n'est plus riche que le porc** » (guémara Shabbath 155b). En quoi consistent cette pauvreté et cette richesse? Le Gaon de Vilna explique : La Torah contient 613 commandements. Nous voyons toutefois qu'ils ne revêtent pas tous la même importance aux yeux des hommes. Parmi les **Mitsvot**, il en est auxquelles tous prennent garde, et d'autres souvent dédaignées, bien qu'elles ne soient

pas moins importantes que les premières. D'où, l'affirmation de la **guémara** : le « **chien** » fait allusion au péché de la médisance, selon l'affirmation : « **Celui qui émet du lachon hara mérite d'être jeté aux chiens** » (guémara Pessa'him 119a), parce que ses paroles sont assimilables à des aboiements. Ainsi, il n'y a pas plus « **pauvre** » que cette interdiction de médire, prise en considération par si peu de gens. Et il n'y a pas plus « **riche** » que l'interdiction du porc, à laquelle tous accordent la plus vive attention.

Aux Délices de la Torah

וְאֵת הַחֲסִידָה (יא, ט)

Et la cigogne (Hassida) (Chémini 11,19)

La cigogne fait partie de la liste des oiseaux interdits expressément à la consommation par la Torah (dans ce chapitre 11 de la paracha).

Rachi (Houlin 63 a) nous enseigne : Pourquoi en hébreu, la cigogne est-elle appelée **Hassida**? Parce qu'elle est généreuse (hessed) vis-à-vis des autres membres de son espèce et partage avec eux sa nourriture. Si elle est tellement charitable, pourquoi fait-elle partie des oiseaux non cacher ?

Le Rabbi de Rizhin répond que c'est parce qu'elle ne fait preuve de bonté qu'envers les membres de son espèce mais ne viendra jamais à l'aide des autres. Pour le judaïsme, une telle qualité n'a rien d'admirable. Dans son commentaire sur ce verset, **Ibn Ezra** fait remarquer que cet oiseau fait son apparition à des moments spécifiques de l'année. **Le Rabbi de Kotsk** ajoute : Ceux qui se conduisent extérieurement avec **Hassidout** (piété) à certains moments de l'année (aux jours redoutables ou aux fêtes), sont comme la Hassida. Ce sont des animaux impurs.

L'oiseau est appelé : Hassida, car il fait du Hessed (des actes de bonté), et parce qu'il partage sa nourriture avec ses amis. Le **Talmud de Jérusalem** (Baba Métsia 3,5) nous rapporte qu'une souris est mauvaise car lorsqu'elle voit un tas de graines, elle appelle tous ses amis pour en manger. Pourquoi la façon d'agir de la cigogne est appelée : « **Bonté** », tandis que celle de la souris est caractérisée de : « **Cruauté** », « **Méchanceté** »? La cigogne partage la nourriture qu'elle a amassée pour elle-même avec ses amis. De son côté, la souris appelle ses amis à profiter du tas de quelque'un d'autre. Être généreux avec ce qui appartient à autrui, n'est pas de la bonté, mais son contraire.

Talelei Orot Rav Rubin Zatsal

פֶּל הַחֲזִיר עַל גְּחוּן (יא, מב)

Tout ce qui marche sur le ventre (Chémini 11,42)

La **Guémara Kiddouchin** (30a) signale que le **vav** (ו) du mot **ga'hon** (le ventre), marque la moitié de la Torah d'après le nombre de ses lettres. Le **Rabbi de Gour** dit qu'un juif ayant déjà étudié la moitié de la **Torah** risque de s'enorgueillir, de se taper l'abdomen en disant : Réjouissez-vous, mes entrailles, car j'ai étudié beaucoup de Torah! A ce juif, on dit donc d'être humble et de ramper sur le ventre.

Concernant les quadrupèdes (animaux marchant à 4 pattes) :

La **Torah** donne deux signes pour attester de la cacherout d'un quadrupède. Il faut : qu'il rumine et qu'il ait les sabots fendus. Dans le livre de **Dévarim** (Paracha Réé), la Torah dresse la liste des 10 sortes de bêtes qui ruminent et ont le sabot fendu : « **Voici la bête que vous pouvez manger : le taureau, le mouton, la chèvre, le chevreuil, le cerf, le ya'hmour, le akko, le dichon, le teo et le zamer** » La **Torah** a fixé à 10, le nombre d'animaux possédant les deux signes de pureté et autorisés à la consommation. Il y

a 3 000 ans, avant que le monde civilisé d'alors, n'ait eu connaissance de l'Amérique, de l'Australie et d'autres pays éloignés, **Moché** nous a transmis la **Torah**. Les moyens de communication étaient alors extrêmement limités. Comment **Moché** savait-il que sur la terre, il n'y avait pas d'autres animaux cachères, à part ces dix qui ont été nommés si précisément dans notre Paracha? La **guémara** (Houlim 60b) ramène : Moché Rabbénou était-il chasseur, tirait-il de l'arc pour connaître toutes les espèces d'animaux? Mais là se trouve la réponse à ceux qui disent que la Torah n'est pas divine.

Dans la **guémara** (**Houlin 59a**) **Rabbi Yichmaël** enseigne : Le verset dit : et le **Hazir** (le porc) est impur, c'est le seul animal qui a le sabot fendu qui est impur. Celui qui règne sur le monde sait qu'il n'existe pas d'animal au sabot fendu en dehors du **Hazir** qui est impur. Cette énumération précise et détaillée des animaux purs et impurs, disent nos Sages, prouve incontestablement que la Torah (Écrite) est d'origine divine, et n'a pas été inventée par les hommes.

Aux Délices de la Torah

Dicton :

Lorsque l'homme arrive dans le monde futur, les murs de sa maison témoigneront sur lui.

Guémara Ta'anit 11a

Chabbat Chalom,

יוצא לאור לרפואה שלימה של ורפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, אליהו בן מרים. מזל טוב לבני רפאל יהודה בן מלכה.

לעילוי נשמת של גינט מסעודה בת ג'ולי יעל.

